

ANNONCES LÉGALES

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTOISE

Avis d'appel public à la concurrence

M. Le Maire
Place Charles De Gaulle - Macot La Plagne - BP 04
73216 AIME LA PLAGNE Tél : 04 79 07 11 06
mél : mp@laplagnetarentaise.fr
web : http://www.mairie-macotlaplagne.com/
L'avis implique un marché public
Objet : Construction d'une épicerie-bar et d'une bibliothèque
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots
Lot N° 2 - VRD Terrassement Aménagements extérieurs
Lot N° 3 - Gros oeuvre
Lot N° 4 - Etanchéité
Lot N° 5 - Menuiseries extérieures Serrurerie
Lot N° 6 - Menuiseries intérieures
Lot N° 7 - Cloisons Doublage
Lot N° 8 - Chape
Lot N° 9 - Carrelage Faïence
Lot N° 10 - Parquet
Lot N° 11 - Peintures intérieures
Lot N° 12 - Habillage pierre
Lot N° 13 - Electricité
Lot N° 14 - Chauffage Ventilation Plomberie
Remise des offres : 04/02/20 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Instance chargée des procédures de recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2 Place de Verdun,
BP 1135, 38022 Grenoble - Cedex, Tél : 04 76 42 90 00 -
Fax : 04 76 42 22 69, mél : greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Organe chargé des procédures de médiation :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2 Place de Verdun,
BP 1135, 38022 Grenoble - Cedex, Tél : 04 76 42 90 00 -
Fax : 04 76 42 22 69, mél : greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2 Place de Verdun,
BP 1135, 38022 Grenoble - Cedex, Tél : 04 76 42 90 00 -
Fax : 04 76 42 22 69, mél : greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Envoi à la publication le : 07/01/20
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

189389000



SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA SAVOIE

Avis d'Appel à la Concurrence - Travaux

Maîtrise d'ouvrage : Société d'Aménagement de la Savoie, Agence d'Albertville - Le Cairn - 21, Avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE - Tél : 04.79.37.93.93
Objet de l'achat et lieu d'exécution : Travaux de VRD et paysage de la ZAC du parc olympique à ALBERTVILLE (73200)
Procédure de passation : Procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L.2123-1, R. 2123-1, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique
Cratères de jugement des offres :
Valeur Technique des prestations : 60 %
Prix des prestations : 40 %
Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier avec les 3 soumissionnaires les mieux classés.
Date limite de réception des candidatures ou des offres, et modalités de remise des plis :
Les offres doivent être transmises obligatoirement par voie électronique sur le profil acheteur : <http://sas73.achatpublic.com>
avant le **mercredi 05 février 2020 à 12h00**
Retrait des dossiers : A télécharger sur la plateforme <http://sas73.achatpublic.com>
Renseignements :
Les demandes de renseignements complémentaires devront être faites via le profil acheteur : <http://sas73.achatpublic.com>
Date d'envoi de l'avis : 7 janvier 2020

189576900



GRAND LAC COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Avis d'appel public à la concurrence

M. Le Président
1500 Boulevard Lepic - BP 610 - 73106 Aix Les Bains Cedex
mél : correspondre@aws-france.com
web : <http://www.grand-lac.fr>
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
L'avis implique un marché public
Objet : Refonte du site internet de Grand Lac
Référence acheteur : 20/02
Type de marché : Services
Procédure : Procédure adaptée
Code NUTS : FRK27
Description : Accord cadre à bons de commandes mono-attributaire d'une durée de 4 ans avec un montant maximum de 210 000 € HT.
La notification est prévue au plus tôt le 10 mars 2020
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Partenaire
des acheteurs publics
pour la collecte et la publication
des avis presse & web

Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation
www.marchespublics.ledauphine-legales.com

le dauphiné Le JAL (Journal d'annonces légales) de vos départements

SAVOIE

Josée Raimond
>>> 04 79 33 86 72
LDLlegales73@ledauphine.com

Dans le cadre de la transparence de l'avis économique, les données des annonces judiciaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié et le 22 décembre 2016, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification dégressivement croissante. Les avis sont imprimés sur un papier 100% recyclé.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont refusées
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- 60% Valeur technique jugée sur le mémoire technique et le cadre de réponse technique
- 40% Prix
Remise des offres : 03/02/20 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.
Envoi à la publication le : 07/01/20
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.grand-lac.fr>

189652900



MAIRIE DE COURCHEVEL

Avis d'appel public à la concurrence

M. Le Maire
228 Rue de la Mairie - 73120 COURCHEVEL
Tél : 04 79 08 24 14 - mél : mairie@mairie-courchevel.com
web : <http://www.mairie-courchevel.com>
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
L'avis implique un marché public
Objet : Aménagement d'un espace d'attente à l'altiport de Courchevel
Référence acheteur : 20-001
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée
Code NUTS : FRK27
Classification CPV : Principale : 45213330 - Travaux de construction de bâtiments liés aux transports aériens
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.
Lot N° 1 - Maçonnerie - démolition
CPV 45262522 - Durée du marché : 5 mois.
Lot N° 2 - Charpente métallique - Serrurerie
CPV 45261000 - Durée du marché : 5 mois.
Lot N° 3 - Menuiseries extérieures et intérieures bois
CPV 45421000 - Durée du marché : 5 mois.
Lot N° 4 - Cloisons - doublages - plafonds - peinture
CPV 45410000 - Durée du marché : 5 mois.
Lot N° 5 - Revêtements de sols souples et sols durs - chapes
CPV 45432130 - Durée du marché : 5 mois.
Lot N° 6 - Plomberie - Sanitaire - Ventilation
CPV 45330000 - Durée du marché : 5 mois.
Lot N° 7 - Electricité - Courants Faibles - Chauffage
CPV 45311000 - Durée du marché : 5 mois.
Cratères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation au document descriptif).
Remise des offres : 27/01/20 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Envoi à la publication le : 07/01/20
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mairie-courchevel.com>

189653700

AVIS

Enquêtes publiques



COMMUNE DE MONTVALEZAN

Avis d'enquête publique Permis de construire domaine skiable de Rosière

Conformément au code de l'urbanisme et notamment les articles R423-20 et R423-32, au code de l'environnement et notamment les articles L 123-1 à L 123-19 et R 123-1 à R 123-27, et en exécution de l'arrêté n°2019-270 du Maire de la commune de Montvalezan en date du 28 novembre 2019 portant ouverture de l'enquête publique, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de Montvalezan, du **30 décembre 2019 à 8h au 30 janvier 2020 à 17h**, sur le dossier de demande de permis de construire du Domaine Skiable Rosière, déposé en date du 19/06/2019 sous le n° PC 7317619M6001 par la SAS DOMAINE SKIABLE LA ROSIERE représentée par M. Jean REGALDO.
Le permis de construire relatif à l'aménagement des pistes Lauzes, Papillon, Libellule et la création d'un passage pour mise en sécurité de la piste Libellule sous les téléskis Lièvre Blanc. Au terme de l'enquête publique, la décision pouvant être adoptée est le permis de construire sollicité par la SAS DOMAINE SKIABLE pour l'aménagement des pistes et la mise en sécurité. La délivrance du permis de construire relève de la

compétence du maire, au nom de la Commune de Montvalezan.
Monsieur NIVELLE Philippe, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête à feuillettes non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront mis à disposition du public à l'accueil de la mairie de Montvalezan à compter de l'ouverture de l'enquête le **lundi 30 décembre 2019 à 8h et jusqu'à la clôture de l'enquête le lundi 30 janvier 2020 à 17h**, et seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, **soit du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00**.
Le dossier sera également consultable sur le site de la commune ainsi que sur un poste informatique, à l'accueil de la mairie de Montvalezan.

Jusqu'à la clôture de l'enquête publique le jeudi 30 janvier 2020 à 17h00, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la mairie de Montvalezan ou les communiquer au commissaire enquêteur.
- soit les adresser par courrier postal à : Monsieur Le Commissaire enquêteur - Mairie de Montvalezan -1 place de la Mairie - Chef-Lieu - 73700 MONTVALEZAN - soit par courriel à : ufj@montvalezan.fr (adresser votre mail à l'attention du commissaire enquêteur)
Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur aura son siège en mairie de Montvalezan et se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales :
Permanence le lundi 6 janvier 2020 de 14h à 17h
le jeudi 16 janvier 2020 de 9h à 12h
le jeudi 30 janvier 2020 de 14h à 17h
Le dossier mis à l'enquête publique comporte une étude d'impact et est soumis à l'avis de l'autorité environnementale représentée par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) Auvergne-Rhône-Alpes, compétente en matière d'environnement, ainsi qu'à l'avis de la Commune de Montvalezan.
Néanmoins les dispositions du titre 1^{er} du livre III du code des relations entre le public et l'administration, le dossier d'enquête publique est consultable à toute personne, sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête ou pendant celle-ci. Les observations du public sont également consultables et communicables aux frais de toute personne en faisant la demande.

A l'expiration du délai d'enquête, dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera sous huit jours le maître d'ouvrage et lui communiquera ses observations consignées dans un procès-verbal de synthèse. Dans un délai de 15 jours, ce dernier produira ses observations éventuelles.
Le commissaire enquêteur établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies et consignera dans un document séparé ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, défavorables sous réserves ou défavorables au projet.
Dans un délai de trente jours suivant la fin de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra à l'autorité compétente pour organiser l'enquête le dossier de l'enquête publique accompagné du registre et des pièces annexées, avec le rapport et ses conclusions motivées et, simultanément, adressera une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif.

A compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an à la préfecture, et à la mairie de Montvalezan et publiés sur son site internet : <http://www.mairie-montvalezan.fr/>

184227000

Plan local d'urbanisme



COMMUNE DE VALGELON- LA ROCHETTE

Commune Déléguée d'ETABLE Avis d'enquête publique relative au PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME De La Commune déléguée d'Etable de VALGELON-LA ROCHETTE

Objet : Enquête publique préalable au projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée d'Etable Commune de VALGELON-LA ROCHETTE

Références réglementaires : Enquête publique organisée en application des articles L 153-19, R 153-8 du Code de l'environnement ; des articles L 123-1 et suivants et R 123-8 et suivants du Code de l'environnement et du Code des Collectivités territoriales notamment les articles L 2224-10 et R 2224-7 et suivants

Lieu, Date et jour du déroulement de l'enquête : L'enquête publique relative au Projet du Plan Local d'Urbanisme aura lieu du **Mardi 07 janvier 2020 8 h au vendredi 07 février 2020 17 h inclus**, pendant trente-deux jours consécutifs en Mairie annexe d'Etable de VALGELON-LA ROCHETTE

Consultation du dossier : Les pièces du dossier PLU et celles inscrites à l'article R 23-8 et 9 du Code de l'environnement seront consultables en Mairie annexe d'Etable de Valgelon-La Rochette, à l'accueil aux horaires d'ouverture suivants :

Le lundi de 8 h à 12 h et le jeudi de 14 h à 17 h
- En version papier
- Ou en version informatique sur un ordinateur mis à disposition du public à ces mêmes horaires

Le dossier du PLU comprend une étude environnementale insérée au rapport de présentation.
Le dossier sera consultable sur le site de la mairie www.valgelon-la-rochette.com

et également directement depuis internet sur le site indépendant et sécurisé, ouvert spécifiquement pour cette enquête, au lien ci-dessous : <https://www.registre-dematerialise.fr/1685>
L'autorité responsable du projet est Monsieur le Maire de la Commune de Valgelon-La Rochette, Commune déléguée La Rochette, auprès duquel des informations peuvent être demandées

Un registre d'enquête à feuillettes non mobiles, cotés et paraphés par Monsieur le Commissaire Enquêteur sera tenu à ce même lieu afin de permettre de consigner les observations éventuelles. Le public pourra également les adresser par écrit directement à Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante :
Mairie annexe d'Etable - Monsieur le Commissaire Enquêteur - 406, Route du Pic de l'Huille - Etable - 73110 VALGELON-LA ROCHETTE

Et par voie dématérialisée, sur le site indépendant et sécurisé ouvert spécifiquement pour cette enquête au lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/1685>
ou directement sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/1685>

Commissaire Enquêteur : Monsieur le Commissaire Enquêteur Dominique JANEX, Architecte Honoraire urbaniste, nommé par le Tribunal Administratif de Grenoble, par décision n° E19000282/38 en date du 8 août 2019, tiendra les permanences en Mairie annexe d'Etable Valgelon-La Rochette pour répondre aux demandes d'informations présentées par les administrés et recevoir le cas échéant leurs observations et propositions aux dates suivantes :

- Mardi 07 janvier 2020 de 14 h à 17 h
- Vendredi 17 janvier 2020 de 14 h à 17 h
- Vendredi 24 janvier 2020 de 14 h à 17 h
- Lundi 03 février 2020 de 14 h à 17 h
- Vendredi 07 février 2020 de 14 h à 17 h

Autres dispositions : A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par Monsieur le Commissaire Enquêteur qui transmettra l'ensemble de ses conclusions à Monsieur le Maire dans un délai de 1 mois à compter de la clôture de l'enquête. Une copie du rapport sera transmise à Monsieur le Préfet et au Président du Tribunal Administratif.
Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur à la Mairie les jours et heures habituels d'ouverture pendant un an, conformément au titre I de la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs. Ils seront également consultables sur le site internet de la mairie : www.valgelon-la-rochette.com

183778700



COMMUNE DE MODANE (73500)

Avis d'enquête publique Projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n° 2019/299 en date du 16 Décembre 2019, Monsieur le Maire de MODANE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification n° 5 du plan local d'urbanisme.
Les caractéristiques principales du projet de modification portent sur :

- Mise en compatibilité le PLU avec le projet d'extension de la zone d'activités des Terres Blanches,
- Ajustement de l'OAP du quartier de la Paix pour permettre sa requalification.

- Mise à jour le règlement écrit du PLU au regard des évolutions réglementaires et uniformiser certaines règles.

Le projet de modification n° 5 du plan local d'urbanisme est soumis à enquête publique du
Vendredi 03 Janvier 2020 à 9H00
au vendredi 31 Janvier 2020 à 16H30

Monsieur Frédéric GOULVEN a été désigné par le Tribunal Administratif de Grenoble en qualité de commissaire enquêteur. Le siège de l'enquête publique est situé à la Mairie de MODANE - Hôtel de Ville - 73500 MODANE.
Le dossier d'enquête publique peut être consulté aux jours et horaires habituels d'ouverture de la Mairie de MODANE.
En permanence sur le site :

<https://www.democratie-active.fr/modane-plu-modif5/>
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de MODANE, aux jours et heures suivants :
- Jeudi 16 janvier 2020 - de 9 h 00 à 12 h 00
- vendredi 31 janvier 2020 - de 13 h 30 à 16 h 30
Durant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être :

- consignées dans le registre d'enquête, à feuillettes non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur.
- exprimées par voie postale à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie - hôtel de ville - 73500 MODANE,
- communiquées par voie électronique, sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.democratie-active.fr/modane-plu-modif5/>
- communiquées par mail à l'adresse mail dédiée suivante : modane-plu-modif5@democratie-active.fr

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur sont tenus à la disposition du public sans délai au siège de la Mairie de MODANE et en Préfecture de Savoie, et ce pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils sont également publiés sur le site internet de la Mairie : www.modane.fr, où ils sont tenus à la consultation du public pendant un an.

186245000

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés



Aux termes d'un acte SSP établi à Aix-les-Bains en date du 12/12/2019, il a été constitué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : TOMATEO. **Siège social** : 146, avenue du Grand Port, Aix-les-Bains (73100).

Objet : la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés et affaires, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de souscription ou achat de droits sociaux, apports, création de sociétés, etc... ; l'acquisition, la gestion et la vente de toutes valeurs mobilières dans le cadre de la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et droits sociaux ou d'un contrat de capitalisation ; la réalisation de toutes opérations de trésorerie ; la détention et la valorisation du patrimoine social et des apports sous toute nature faits par les associés, notamment par tout placement approprié constitué d'un portefeuille d'instruments financiers, opérations de prêt sur fonds propres, investissements mobiliers et immobiliers ; le recours à l'emprunt auprès de tout organisme financier pour l'acquisition d'actifs financiers ou immobiliers ; l'octroi de sûretés et de garanties au profit de tout organisme financier en garantie des engagements pris par la société et à titre exceptionnel, en garantie d'emprunts personnels de ses associés, et ce, par tous moyens, notamment par voie de nantissement de ses actifs financiers ; l'acquisition, la cession, la prise à bail, la mise en valeur et l'exploitation, sous toutes formes, de tous biens et droits mobiliers et immobiliers ; et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale. Durées : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 60 000 euros. Gérance : Mme Nathalie RENARD et M. Yves RENARD, demeurant tous deux au 20, chemin du Crêt, Gresy-sur-Aix (73100). Agrément des cessions : les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales. Immatriculation : au RCS de Chambéry.
Pour avis, le Gérant

185474400

Dissolutions

LT RESTAURATION

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 20 000 EUROS
Siège social : 135 Rue Pierre et Marie Curie
73490 LA RAVOIRE (SAVOIE)
538 138 751 RCS CHAMBERY

Avis de publicité légale

- La dissolution anticipée de la société a été prononcée, aux termes de l'assemblée générale extraordinaire, à compter du 12 décembre 2019 suivi de sa mise en liquidation.

- **A été nommé comme liquidateur** : Monsieur Jean-François LETISSIER, demeurant à QUEIGE (Savoie) LA POYAT, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

- **Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante** : La Poyat - 73720 QUEIGE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHAMBERY.
Pour avis, le représentant légal.

186401700

Divers

SCCV DU SILLON ALPIN

SCCV au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 137 Rue François Guise
73000 CHAMBERY
831 196 605 RCS CHAMBERY
Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 06/12/2019, il a été décidé de changer le lieu de réalisation de l'objet social, désormais à AIX-LES-BAINS (73100), Boulevard Lepic et Les Thermes Nationaux Place Mollard. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal a été effectué au RCS de CHAMBERY.

189700500

www.marchespublics.ledauphine-legales.com

Une plateforme complète de dématérialisation

Un guichet unique pour publier sur les supports de votre choix en mode XML : le Dauphiné Libéré, BOAMP, JOUE. 200 titres à votre disposition dans notre base de données.

ACHETEURS PUBLICS
Votre profil acheteur

- Saisissez vos avis sur la plateforme www.marchespublics.ledauphine-legales.com
- Mettez à disposition des entreprises vos documents de consultation des entreprises
- Suivez vos marchés :
 - Consultation des entreprises
 - Nombre de téléchargements de DCE
 - Nombre de plis électroniques
 - Correspondances
- Dématérialisez vos offres

Contact : Guichet - 04 92 51 83 85 - ldllegales05@ledauphine.com